2010/2789 - "Tout l'monde dehors! » 2010 : approbation d'une convention de partenariat avec le Grand Lyon (Service Evènementiel et Animation) (BMO du 06/09/2010, p. 1838)

Rapporteur: Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD BELKACEM Najat, rapporteur : Monsieur le Maire, cette délibération concerne « Tout l'monde dehors ! », « Tout l'monde dehors !» qui s'est clôturée la semaine dernière après avoir battu son plein tout l'été.

S'il fallait en tirer un bilan rapide, je crois que ce serait le chiffre 9 qui serait à l'honneur :

- 9 parce que c'était la 9^e édition cet été ;
- 9 parce que les 9 arrondissements ont pu bénéficier des quelques 325 manifestations proposées, parmi lesquelles des choses extrêmement diverses (pièces de théâtre, concerts, initiation à la salsa...), beaucoup, beaucoup de propositions qui ont trouvé leur public ;
- 9 surtout comme 90 000 personnes, c'est la jauge estimée cet été pendant les deux mois et demi de « Tout l'monde dehors !». Cela en dit long sur le rôle absolument majeur que joue aujourd'hui cet événement original dans la programmation événementielle de notre ville.

Donc un bilan dont nous nous réjouissons et la délibération qui vous est présentée porte sur un autre aspect dont nous nous réjouissons : le point d'honneur que met ce festival depuis quelques années à se comporter en événement éco-responsable, on en parlait tout à l'heure. Un événement qui se donne pour objectif aussi de responsabiliser, de sensibiliser son public, ses organisateurs à toutes les démarches citoyennes et de respect de l'environnement. La mise à disposition de gobelets réutilisables en est l'un des exemples.

Le Grand Lyon a décidé de nous soutenir dans cette démarche cette année. Donc cette délibération vise simplement à accepter l'offre de soutien du Grand Lyon à hauteur de 50 % pour le financement de cette démarche.

Mme BONNIEL-CHALIER Pascale : Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, le Groupe Europe Ecologie, Les Verts se réjouit de cette délibération. Je suis personnellement très heureuse que les initiatives que nous avions prises en 2006 dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! » soient poursuivies et amplifiées par Najat Vallaud Belkacem.

Cette manifestation estivale a, depuis 2002, pris ses marques dans notre ville, comme le rappelait tout à l'heure Najat. Elle rassemble de nombreuses qualités pour se revendiquer d'une démarche globale de développement durable :

- La démarche participative et citoyenne : c'est moins d'un événement qu'il s'agit que d'une programmation co-construite avec les

arrondissements, leurs représentants élus mais aussi le milieu associatif, les équipes artistiques et les relais socio-éducatifs locaux.

- Le maître mot demeure : la proximité et la valorisation des espaces publics dans tous les quartiers de notre ville, même les plus éloignés du centre ville, dans un souci de décentralisation de l'offre artistique, de valorisation des lieux publics et de rapprochement avec les habitants qui ne fréquentent pas les institutions culturelles habituellement.
- Les équipes artistiques et culturelles sont le plus souvent lyonnaises et trouvent dans « Tout l'monde dehors! » une fenêtre de valorisation du travail qu'elles fabriquent au long de l'année.

Enfin, la démarche d'éco-festival démarrée avec le Grand Lyon et qui est l'objet de cette délibération, a pour objectif de réduire l'empreinte écologique car organiser des événements ne nous autorise pas, même s'ils sont de grand intérêt artistique et culturel, à polluer la planète!

De nombreuses régions en France, à l'instar de la région Rhône Alpes, ont conçu des dispositifs de soutien aux éco-festivals permettant de combiner l'agréable à l'utile, en promouvant les modes de transports collectifs, la réduction et le tri des déchets, une alimentation de proximité et biologique. Le référentiel éco-événement du Grand Lyon commence à être reconnu un peu partout en France et nous sommes très heureux que Lyon devienne aussi une référence dans ce domaine.

Par ailleurs, je profite de cette intervention et des dossiers qui précèdent, qui suivent en fait, pour dire que j'ai beaucoup plus de doutes, connaissant bien la manifestation, sur la capacité à rendre compatible la Fête des Lumières et le développement durable. L'évolution de cet événement vers plus de lumière, plus de strass et de paillettes, plus de centralité et de moins en moins de proximité avec les habitants éloignent durablement la Fête des Lumières d'une tentative de l'écologiser.

Nous le regrettons et demandons que cette dynamique d'articulation entre Fête des Lumières et Développement durable soit relancée.

Mais pour revenir à la convention de Tout l'monde dehors avec le Grand Lyon, nous confirmons que nous sommes très favorables à ce dossier. Merci de votre attention.

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, Adjointe : Je vous remercie Madame Bonniel-Chalier, pour les mots que vous avez eus à propos de « Tout l'monde dehors ». Je comprends un peu moins vos réticences au sujet de la Fête des Lumières, je me contenterai de vous rappeler un chiffre précis : le montant total de la facture énergétique de l'événement « Fête des Lumières » qui a attiré près de 4 millions de visiteurs l'année dernière s'est élevé à 3.500 €, grâce notamment à l'utilisation de leds à très faible consommation. Je crois que 3.500 € de

facture énergétique pour un événement qui dure quatre jours et quatre nuits, on ne peut pas considérer que ce soit incompatible avec les exigences du développement durable.

La Fête fait de très nombreux efforts, comme l'illustrait la présence à nos côtés l'année dernière de l'éco-organisme Recylum ou encore l'utilisation de véhicules électriques pour guider le public. Vous le voyez, il y a bien peu de raisons de s'inquiéter à ce sujet.

M. LE MAIRE : Il ne faut pas avoir, Madame Bonniel-Chalier, des comportements moutonniers au sujet de la Fête des Lumières, l'un et l'autre nous nous en souviendrons.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition. Elles sont adoptées.

(Adopté.)